AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2-7-68 798949

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 2 au Bulletin N° 93 - 1968 - 14

- AVERTISSEMENTS -

VIGNE

-Mildiou : En raison des importantes chutes de pluies générales et de l'état de grande sensibilité de la vigne, il est conseillé d'effectuer, notamment dans toutes les vignes où des taches existent - même si celles-ci sont rares - un nouveau traitement dès la première menace de pluie.

-Black-rot : Des taches sont apparues, en grand nombre parfois, depuis le début du mois (principalement du 10 au 25). De nouvelles sorties vont se produire dans les prochains jours pendant une période prolongée. Cette situation est surtout particulière à l'Aveyron (région de Marcillac). Le traitement dirigé contre le mildiou sera efficace contre le black-rot.

ARBRES FRUITIERS

-Carpocapse ou ver des pommes et des poires : La période principale de pénétration des chenilles de première génération est en cours. Dans les vergers sensibles, si le traitement précédemment conseillé n'a pas été renouvelé, il est nécessaire de le faire sans attendre.

-Tordeuse orientale du pêcher : En raison du mauvais temps, le deuxième vol de papillons est encore de très faible importance. Il faut donc attendre un relèvement de la température pour que l'insecte puisse prendre une activité dangereuse. Un prochain bulletin donnera, le moment venu, des indications à ce sujet.

- INFORMATIONS -

CULTURES LEGUMIERES

-Mildiou de la pomme de terre : (Tous départements y compris l'Aveyron) En raison du temps favorable au développement de ce champignon et de la présence de quelques foyers, notamment dans l'Aveyron (région de Rieupeyroux), il est recommandé d'appliquer un nouveau traitement.

-Pucerons du melon : Combattre ces insectes dans les foyers en choisissant l'un des produits énumérés dans l'édition spéciale à la rubrique "Cultures légumières".

Il est expressément rappelé qu'à l'exception du Mévinphos et du Diméthoate, l'emploi des aphicides systémiques est interdit en cultures légumières.

.../...156

-Maladies du feuillage du melon : Les premiers foyers d'Oïdium ont été observés. Poursuivre la protection contre ce champignon.

-Teigne du poireau : Renouveler le traitement conseillé dans le bulletin du 13 Juin.

-Tarsonème du fraisier et araignées jaunes : Ces animaux ont pris un développement assez grand dans certaines cultures, un peu partout. Lorsque leur présence est observée et quand la récolte est totalement enlevée, appliquer un produit acaricide en mouillant copieusement les plantes.

/ GRANDES CULTURES /

-Apions du trèfle : Nous rappelons que le traitement contre les apions doit s'effectuer dès l'apparition des inflorescences, stade qui apparaît en général 15 jours à 3 semaines après une coupe. C'est à cette époque que les apions ont, en totalité, regagné la culture et qu'on peut en détruire le plus grand nombre. Par ailleurs, les femelles pondent à l'intérieur des inflorescences même très jeunes (stade 0), il importe de les détruire avant qu'elles n'y déposent leurs oeufs.

-Pyrale du maïs : Les premiers papillons sont apparus en cage d'élevage. Dans les régions où le maïs est habituellement très attaqué, un traitement peut être envisagé. Il doit être effectué au moment où le maïs arrive au stade cornet avec panicule visible dans le cornet.

On utilise alors des granulés insecticides spéciaux à base de D.D.T., de Parathion ou d'Heptachlore à raison de 30 kg de produit commercial à l'hectare. D'autres formules sont à l'étude. Est également à l'étude une méthode qui permettrait de décider, en fonction du nombre de pontes, de l'opportunité du traitement. Celui-ci est valable pour la 1ère génération, l'intérêt économique de la 2ème génération paraît assez faible).

-Mildiou du tournesol : Nous attirons vivement l'attention des agriculteurs sur le fait que des attaques, parfois graves, de mildiou du tournesol ont été décelées dans la commune d'Encausse (Gers). Il est très probable que les premiers foyers ont comme origine l'utilisation de semences contaminées. Les pieds de tournesol atteints restent plus petits que les pieds sains. On note des taches chlorotiques sur les feuilles à l'envers desquelles on trouve un feutrage blanc souvent très dense.

Les pieds atteints doivent être détruits sur le champ (brûlage de la totalité de la plante).

Il est recommandé de visiter les cultures et de nous signaler les parcelles dans lesquelles on rencontre des pieds parasités.

BALMA, le 25 Juin 1968

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "Midi-Pyrénées"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX